



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA LOIRE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Observatoire
Départemental
de Sécurité
Routière de la Loire

Édition 2020
(chiffres 2019 consolidés)



L'accidentalité routière dans la Loire en 2019

Éditorial

En 2019, 3498 personnes ont perdu la vie sur les routes de France, soit une légère augmentation par rapport à l'année 2018 (3488). Toutefois, le nombre de tués en France métropolitaine (3244) est légèrement moindre que celui de l'année 2018 (3248).

Les autres indicateurs de l'accidentalité routière en France métropolitaine sont en légère hausse par rapport à l'année 2018 : 70490 personnes ont été blessées en 2019, soit une augmentation de 0,9 %, et il y a eu 56 016 accidents corporels (+ 0,4 %).

La vitesse excessive ou inadaptée est la première cause des accidents mortels, et le facteur alcool est encore très présent.

Dans la Loire, le nombre d'accidents corporels (390) diminue significativement en 2019 par rapport aux années passées (523 accidents en 2018 et en moyenne 599 sur la période 2014-2018, soit – 35 %). Il y a eu également moins de blessés graves (200 en 2019 contre 247 en 2018) et de blessés légers (339 en 2019 contre 466 en 2018).

Pour autant, même si la mortalité sur 5 ans est en constante diminution, le bilan de l'année 2019 est mitigé, 3 personnes supplémentaires ayant perdu la vie sur les routes du département par rapport à 2018, soit au total 24 victimes. La moyenne des décès s'élevait à 31 sur la période 2014-2018.

Les tranches d'âge de 18 à 24 ans et de 25 à 44 ans sont particulièrement exposées dans les accidents mortels (respectivement 8 et 7 tués sur 24 en 2019).

17 des 23 accidents mortels dans la Loire ont eu lieu hors agglomération.

La mortalité est équilibrée dans les 3 arrondissements, malgré une part légèrement plus importante dans celui de Montbrison (9 personnes tuées contre 7 dans celui de Saint-Etienne et 8 dans celui de Roanne).

Les principales causes des accidents mortels en 2019 sont la vitesse excessive (pour 39 % de ces accidents) et le défaut de priorité (26 %). Contrairement à la tendance observée au niveau national, les accidents mortels causés par l'alcool sont en forte baisse (4 % des accidents mortels en 2019), notamment comparativement à l'année 2018 (24 %).

Les efforts constants des différents acteurs de la sécurité routière ont permis de contribuer aux améliorations constatées. Dans ce cadre, 1458 suspensions administratives du permis de conduire ont été prononcées en 2019, dont 758 pour cause d'alcoolémie.

Evence RICHARD

Préfet de la Loire

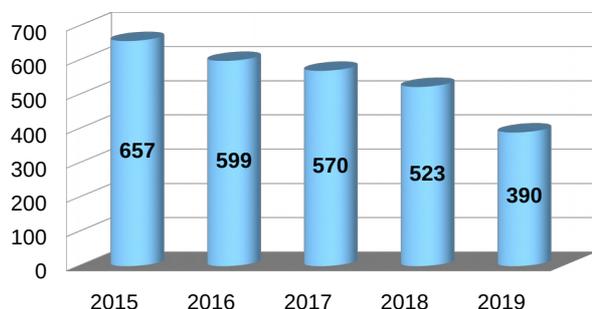
En 2019 :

390 accidents corporels
24 personnes tuées
200 blessés hospitalisés
339 blessés légers

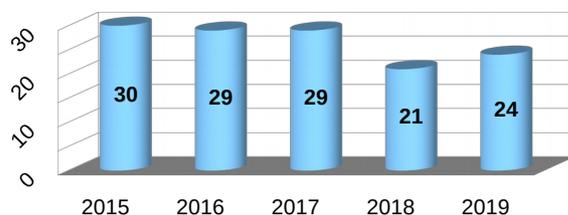
24 personnes tuées dont :

5 piétons
1 passager (VL)
2 cyclistes
8 motards
8 automobilistes

Nombre d'Accidents



Nombre de Tués



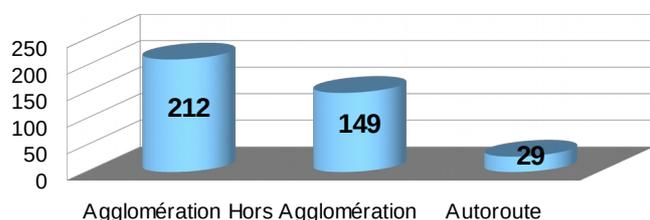
Accidents en 2019 impliquant au moins un.e ...

	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	Moto <125 cm3	Voiture	Véhicule utilitaire	Poids lourd	TC	Autres
Nombre d'accidents	83	34	32	43	15	313	37	14	5	14
% du nombre d'accidents total	21	8,5	8	11	4	80,5	9,5	4	1,5	4

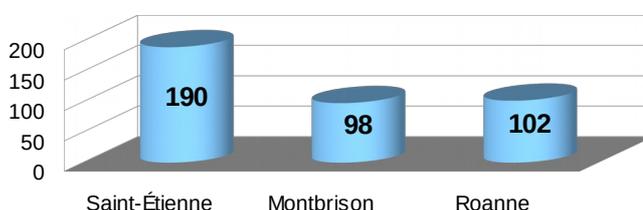
Personnes tuées par million d'habitants et par an	Loire	Groupe de 25 départements similaires	Région Auvergne Rhône-Alpes	France métropole
Moyenne annuelle sur 5 ans (2015-2019)	35	54	54	52

Localisation des accidents corporels et mortels en 2019

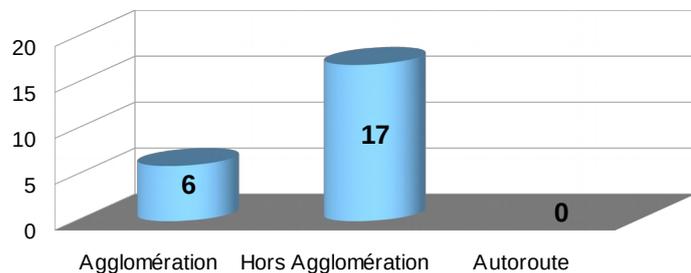
390 Accidents



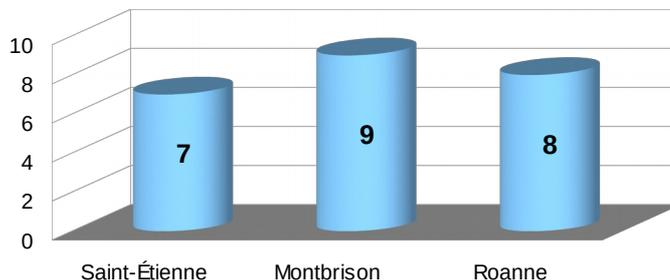
Répartition par arrondissement des 390 Accidents



Répartition des 23 accidents mortels



Répartition par arrondissement des 24 Tués

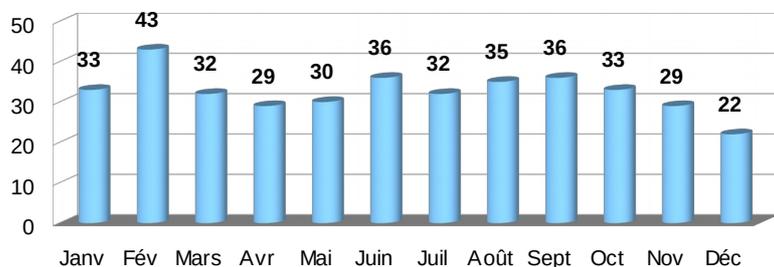


Les principales causes des accidents mortels en 2019

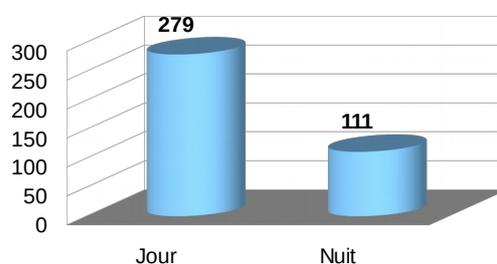
TOTAL	Alcool	Vitesse excessive / inadaptée	Stupéfiants	Somnolence/ fatigue	Priorité	Contresens	Dépassement dangereux	Changement de file	Non respect distances de sécurité	Causes indéterminées
	1	9	1	1	6	1	1	1	1	5
% des accidents mortels	4,5	39	4,5	4,5	26	4,5	4,5	4,5	4,5	22

Répartition temporelle des accidents en 2019

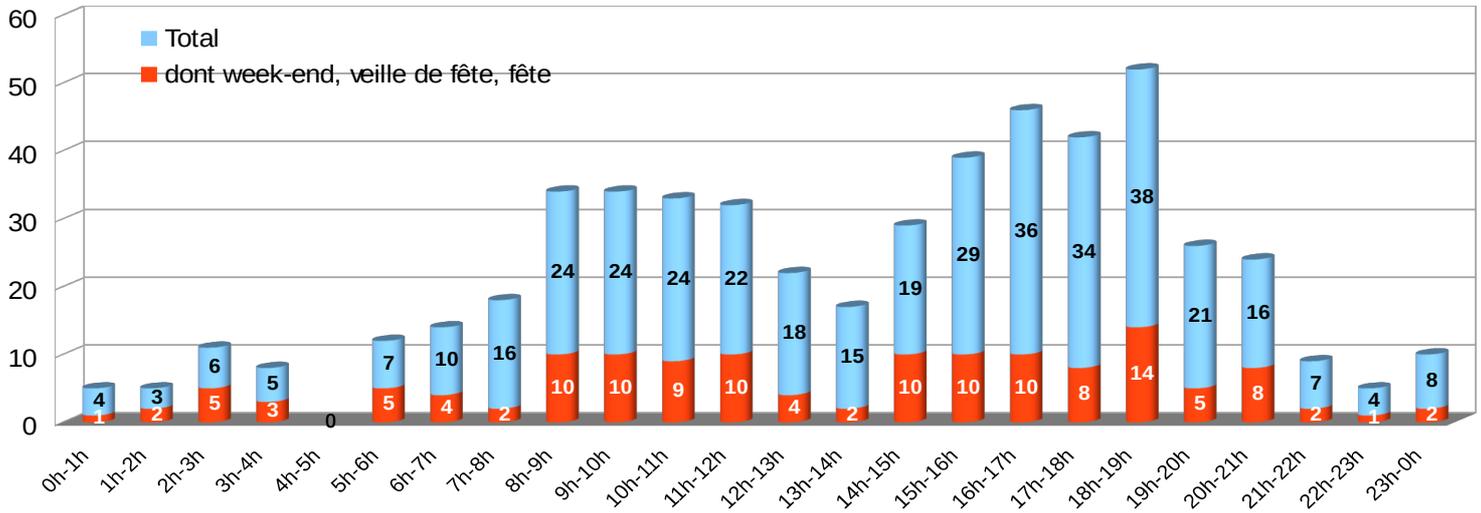
Répartition par mois



Répartition jour/nuit

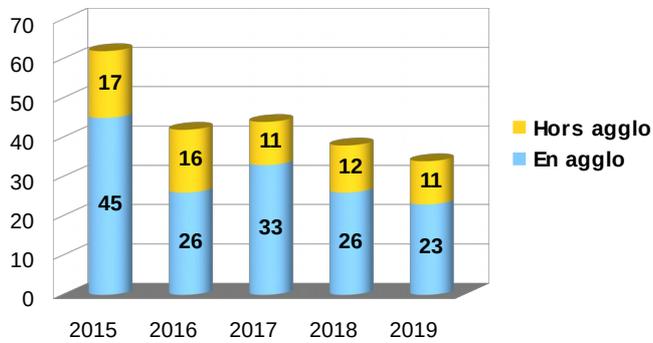


Accidents suivant l'heure de la journée

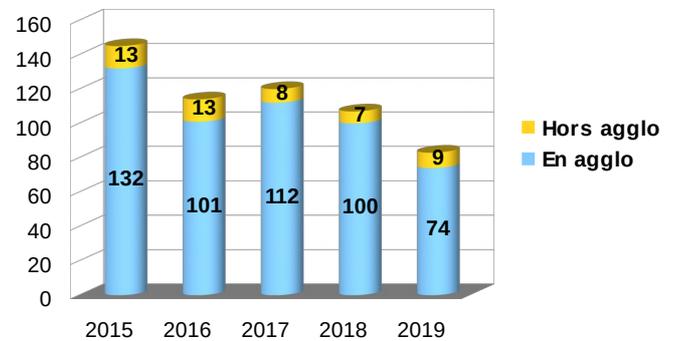


Les accidents suivant le type d'utilisateur en 2019

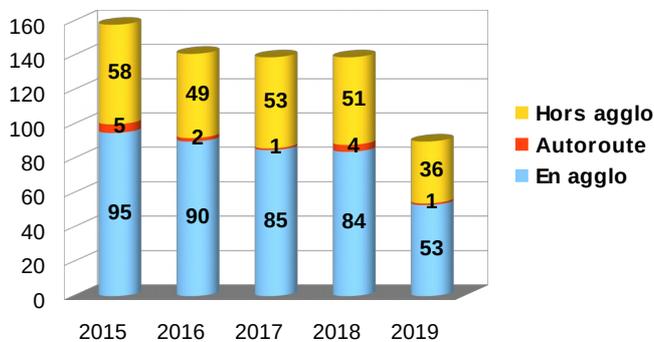
Accidents impliquant un vélo



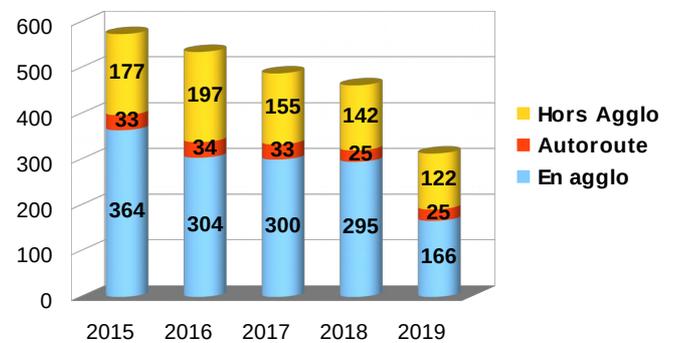
Accidents impliquant un piéton



Accidents impliquant un 2 roues motorisés

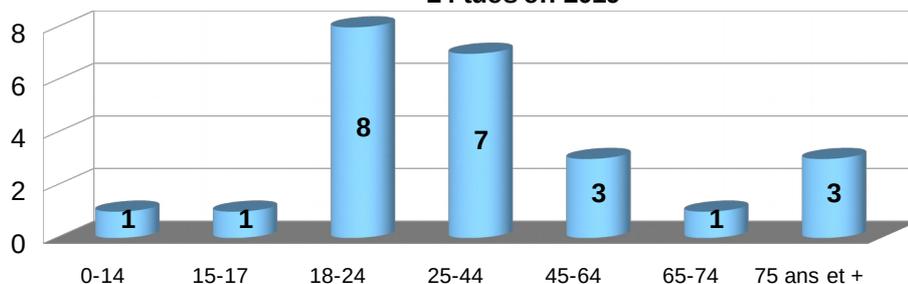


Accidents impliquant une voiture



L'âge des victimes

24 tués en 2019



	0-14	15-17	18-24	25-44	45-64	65-74	75 ans +	TOTAL
Loire 2019	1	1	8	7	3	1	3	24
%	4	4	33,5	29	12,5	4	12,5	
% France Métropolitaine 2019	2	2,5	17	27,5	24,5	10	16,5	

La mortalité routière sur 5 ans : 133 tués

	0-14	15-17	18-24	25-44	45-64	65-74	75 ans +	TOTAL
Loire 2015-2019	4	7	26	32	27	9	28	133

Les 2 roues motorisées → 27 tués
dont 20 tués ont entre 25 et 56 ans

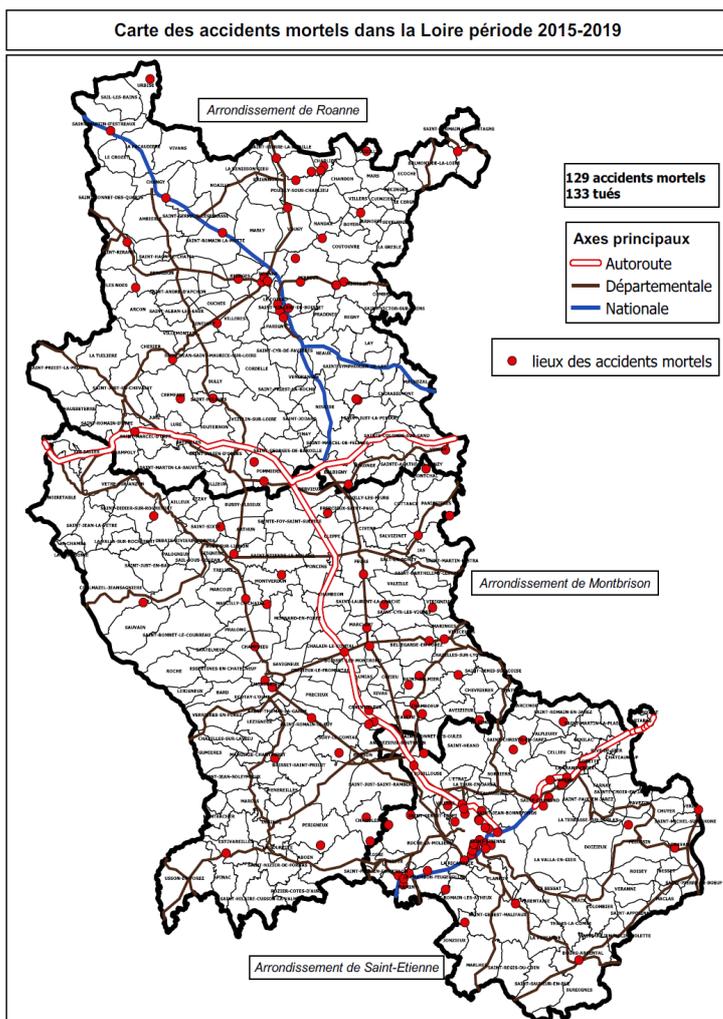
Les + 65 ans → 37 tués
dont 14 en voiture et 18 piétons

Les 0-17 ans → 11 tués
dont 5 piétons et 3 cyclomotoristes

Les automobilistes → 51 tués
dont 18 ont entre 18 et 24 ans

Les piétons → 29 tués
dont 18 ont 65 ans et plus

Cartographie sur 5 ans

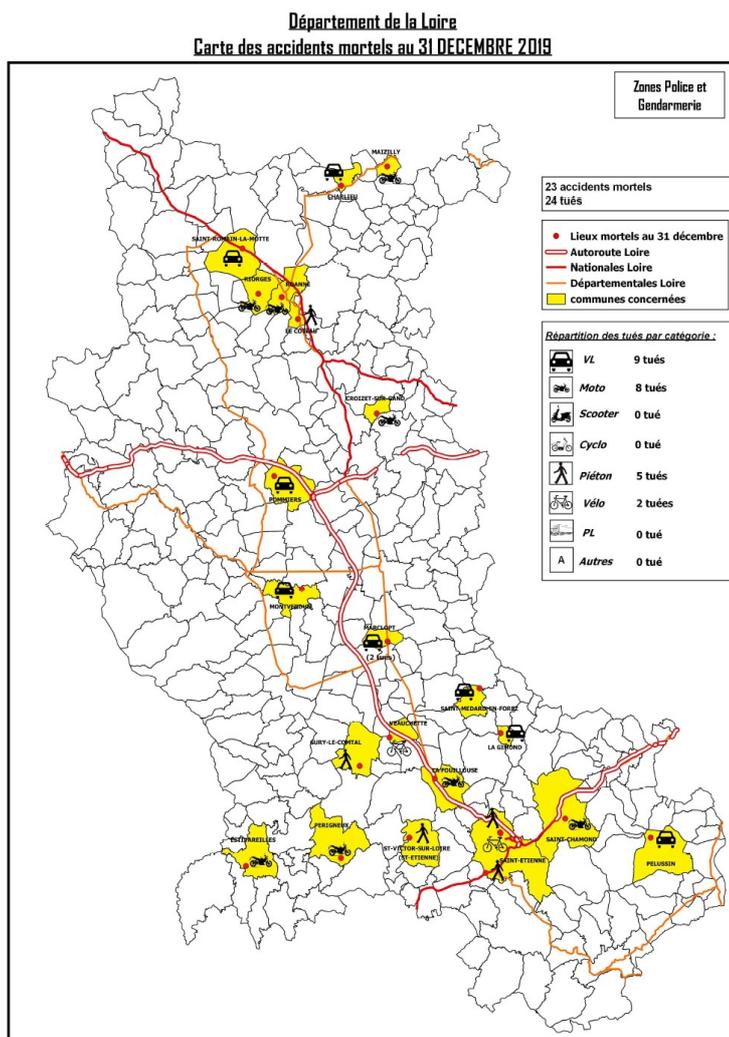


DDT42 - SAT/MDS - PB
© IGN



Document réalisé le 09 janvier 2020

Cartographie 2019



DDT42 - Service Action Territoriale
Mission Déplacements Sécurité - PB
© IGN



Document réalisé le 08 janvier 2020

Définition et sources

Accident : provoque au moins une victime (personne nécessitant des soins médicaux), survient sur une voie ouverte à la circulation publique et implique au moins un véhicule. **Personne tuée** : personne décédée dans les 30 jours qui suivent l'accident. **Blessé** : personne ayant reçu un soin médical. **Blessé hospitalisé** : personne restée à l'hôpital au moins 24 heures **En ou hors agglomération** : compris ou non entre les panneaux d'entrée et sortie d'agglomération. **Cyclomotoriste** : comprend les 2 roues motorisés de moins de 50 cm³. **Moto** : comprend les 2 roues motorisés de plus de 50 cm³. **Départements similaires** : groupe de départements établis pour les comparaisons en sécurité routière (01, 02, 14, 21, 25, 27, 28, 35, 37, 42, 45, 49, 51, 54, 57, 60, 63, 67, 68, 72, 73, 74, 80, 86, 90).

Sources : fichier accidents de l'Observatoire Départemental de la Sécurité Routière (ODSR),

Pour plus d'informations : <http://www.securite-routiere.gouv.fr/la-securite-routiere/l-observatoire-national-interministeriel-de-la-securite-routiere>

Pour connaître votre capital de points : www.interieur.gouv.fr

Info sur vos trajets : www.bison-fute.gouv.fr N°vert : 0 800 100 200

En cas d'accident, appelez les numéros d'urgence : **15** SAMU ; **17** Police-Gendarmerie ; **18** Pompiers ; **112** toutes urgences depuis un téléphone mobile.

Préfecture de la Loire – direction des sécurités
bureau des sécurités – bureau de sécurité intérieure - pôle sécurité routière
2, rue Charles de Gaulle – 42022 Saint Etienne cedex 1
Tél : 04.77.48.48.48 - Fax : 04.77.21.65.83 www.loire.pref.gouv.fr
Direction Départementale des Territoires de la Loire
2, avenue Grüner, allée B - CS 90509 - 42007 Saint Etienne cedex 1
Tél : 04.77.43.80.00 - Fax : 04.77.43.80.06 - Mel : ddt@loire.gouv.fr